



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET/BUREAU D'ETUDE)
POUR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COMPOSANTES 2 et 3 DU PRAPS MALI,
NIGER ET TCHAD**

AMI N°007/SE/SEA/PRA-GRN-CC/PRAPS/SPM du 14 août 2018

Le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a obtenu de l'IDA/Banque Mondiale, un don N°D0604-3A pour le financement du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahle (PRAPS) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre des prestations de services de Consultants (Cabinet/Bureau d'Etudes ou Organisation) relatifs au présent appel à manifestation d'intérêt.

Les Services attendus du Consultant consisteront à une assistance technique aux composantes 2 et 3 du PRAPS Mali, Niger et Tchad.

L'objectif de la consultation est d'apporter des appuis de courte durée à l'équipe du projet et aux parties prenantes partenaires, en vue d'améliorer les performances des Unités de Coordination du Projet (UCP) dans la réalisation des résultats et le respect de la trajectoire du Cadre de Résultats (CdR) du projet et notamment les composantes 2 & 3 qui concentrent l'essentiel des infrastructures physiques du projet.

Les termes de références détaillés sont sur les sites Web du CILSS (www.cilss.int, praps.cilss.int).

La possibilité est offerte aux organisations de manifester leur intérêt sous forme d'un consortium. Ces consortia devront au maximum regrouper trois (03) et une seule des organisations membres du consortium devra être désignée comme représentant du groupement.

La méthode de sélection pour le choix du Consultant sera la méthode de Qualifications des Consultants (QC), conformément aux procédures de la Banque Mondiale énoncées dans les Directives sur l'Emploi et la Sélection des Consultants datées de Janvier 2011, qui se trouve sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure.

Les manifestations d'intérêt doivent comporter une lettre de manifestation d'intérêt et une liste de références similaires, exécutées par le Cabinet/Bureau d'Etudes ou Organisation (les organisations constituant le consortium le cas échéant) au cours des dix dernières années, avec pièces justificatives.

.../...

Les critères principaux de l'évaluation des manifestation d'intérêt sont l'expérience pertinente du Cabinet/Bureau d'Etudes ou Organisation.

Le Cabinet/Bureau d'Etudes ou Organisation (le Consultant)/le Consortium classé 1^{er} suite à l'évaluation des manifestations sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour la négociation du contrat.

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **31 août 2018 à 15h (GMT) :**

Secrétariat Exécutif du CILSS
Sis Ouaga 2000
2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049, Ouagadougou 03
Burkina Faso –Tél. (+226) 25 37 41 25/25 49 96 00

ou être envoyées par voie électronique à :

Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS

Email : maty.ba-diao@cilss.int

Copie à :

- edwige.botoni@cilss.int
- issa.tankari@cilss.int
- mnante.nyamassoule@cilss.int
- nathalie.soro@cilss.int

Veillez agréer, Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire Exécutif



Djimé Adoum, Ph.D.